Adresse de correspondance :
ZI N°1 Est
FR – 61300 SAINT OUEN SUR ITON
Tél : +33 134 836 080
Fax : +33 134 836 075
contact@polysem.com
www.polysem.com

SAS au capital de 1.000.000 € - RCS Versailles – SIRET 639 804 889 00033 – Code APE 2229B – TVA Intracom FR19 639 804 889
Siège Social : rue Jean Moulin – 78120 RAMBOUILLET - FRANCE

Décision de l'Associé unique du 23 juin 2026

Affectation du Résultat de l'Exercice clos Le 31 décembre 2025

Deuxième résolution des décisions de l'Associé Unique

Deuxième résolution

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice de **1.344.592,98€** comme suit :

1. **Affectation du résultat**

• le bénéfice de l'exercice s'élevant à	1.344.592,98 €
• augmenté du report à nouveau créditeur	270.169,65 €
• distribution de dividendes	(1.600.000,00 €)
Total	14.762,63 €
• en REPORT A NOUVEAU	14 762,63 €

Réserve légale

La réserve légale est entièrement dotée.

2. **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Il est rappelé que la société a distribué des dividendes au titre des trois derniers exercices comme suit :

- Exercice clos le 31/12/2024 : 1.700.000,00 € soit 170.00 € par action
- Exercice clos le 31/12/2023 : 1.320.000,00 € soit 132.00 € par action
- Exercice clos le 31/12/2022 : 1.500.000,00 € soit 150.00 € par action

Cette résolution est adoptée

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

POLYSEM

IMV Technologies Group

Rue Jean Moulin

78512 RAMBOUILLET CEDEX

Comptes annuels au 31 décembre 2025

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

- SOMMAIRE -

BILAN

Bilan Actif — 2
Bilan Passif — 3

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat — 5
Compte de résultat (suite) — 6

ANNEXE

Annexes — 8

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables — 9

Informations sur Bilan et Compte de résultat

Faits marquants — 14
Immobilisations — 15
Amortissements — 16
Précisions sur les stocks et en-cours — 17
Provisions et dépréciations — 18
Dettes et créances avec les sociétés du groupe — 19
Créances et dettes — 20
Charges à payer — 21
Charges et produits constatés d'avance — 22
Composition du capital social — 23
Variation des capitaux propres — 24
Répartition de l'impôt sur les bénéfices — 25

Engagements financiers et autres informations

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société — 27
Effectif moyen — 28
Engagements hors bilan — 29

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 712		5 712	5 712
Fonds commercial	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles	35 634	35 634		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	176 369	136 676	39 693	53 683
Instal. techniques, matériel et outillage indust.	3 226 596	3 025 428	201 167	138 373
Autres immobilisations corporelles	960 938	891 324	69 615	63 769
Immobilisations en cours, avances et acptes	75 516		75 516	80 911
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	99 305		99 305	49 761
ACTIF IMMOBILISE	**4 633 427**	**4 089 062**	**544 366**	**445 566**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	469 237		469 237	442 762
En-cours de production				38 051
Produits finis	111 170		111 170	121 327
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				13 858
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 037 669	29 501	3 008 168	3 023 222
Autres créances	353 944		353 944	72 342
Charges constatées d'avance	5 139		5 139	13 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	289 445		289 445	267 046
ACTIF CIRCULANT	**4 266 603**	**29 501**	**4 237 102**	**3 992 209**
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation	4 386		4 386	
TOTAL GENERAL	**8 904 417**	**4 118 562**	**4 785 855**	**4 437 775**

Bilan Passif

Rubriques			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 060	1 060
Report à nouveau			270 170	276 983
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 344 593	1 693 187
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**2 715 823**	**3 071 230**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			54 386	50 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**54 386**	**50 000**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			18 230	11 465
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			751 782	528 042
Dettes fiscales et sociales			334 599	318 423
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			42 727	
Autres dettes			868 308	435 341
Produits constatés d'avance				
DETTES			**2 015 646**	**1 293 272**
Ecarts de conversion passif				23 274
TOTAL GENERAL			**4 785 855**	**4 437 775**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	237 061	121 848	358 909	378 722
Production vendue de biens	2 321 103	3 973 923	6 295 025	7 001 888
Production vendue de services	71 978	78 432	150 410	225 068
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 630 141**	**4 174 203**	**6 804 344**	**7 605 678**
Production stockée			-48 208	-267 501
Subventions d'exploitation				-930
Reprises sur sur amortissements et provisions				1 260
Autres produits			3 819	428
PRODUITS D'EXPLOITATION			**6 759 955**	**7 338 935**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			342 225	316 344
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 472 022	1 393 285
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-26 475	91 635
Autres achats et charges externes			1 742 298	1 812 115
Impôts, taxes et versements assimilés			40 118	51 622
Salaires et traitements			862 792	863 460
Cotisations sociales			337 468	331 031
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 221	231 699
Autres charges			41 258	2 177
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 946 926**	**5 093 368**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 813 029**	**2 245 567**
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			14 700	12 100
Autres intérêts et produits assimilés			1 376	3 324
Reprises sur dépréciations				2 943
Différences positives de change			29 742	120 087
PRODUITS FINANCIERS			**45 817**	**138 454**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 386	
Intérêts et charges assimilées			19 021	
Différences négatives de change			50 441	118 271
CHARGES FINANCIERES			**73 848**	**118 271**
RESULTAT FINANCIER			**-28 031**	**20 183**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 784 998**	**2 265 750**

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**106**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-106**
Impôts sur les bénéfices	440 405	572 458
TOTAL DES PRODUITS	**6 805 773**	**7 477 389**
TOTAL DES CHARGES	**5 461 180**	**5 784 202**
BENEFICE OU PERTE	**1 344 593**	**1 693 187**

ANNEXES

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de **4.785.854,57 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de **5.461.179,56 euros** et le total des produits est de **6.805.772,54 euros**, dégage un résultat comptable bénéficiaire de **1.344.592,98 euros**.

L'exercice a une durée de **douze mois**, recouvrant une période du **1er janvier** au **31 décembre 2025.** Pour rappel, l'exercice antérieur a une durée de 12 mois.

Les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis par le président : SAS IMV TECHNOLOGIES, Société à Actions Simplifiée.

Règles et méthodes comptables

(en application du code commerce - articles L 123-13 et 14 et L 123-17)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, en précisant que celui-ci correspond au règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Fonds de commerce :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a été apporté par les filiales fusionnées. Il est représentatif du savoir-faire et de la clientèle de la société.
Une dépréciation serait constituée dans l'éventualité où la rentabilité associée au fonds de commerce acquis ne justifierait pas sa valeur.

- Logiciels :

Les logiciels sont comptabilisés à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée : 1 à 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Construction – agencements et aménagements	10 ans
Installations spécifiques	10 ans
Matériel, outillage et agencement industriel	1 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	1 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

Véhicules	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 20 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont présentées dans les rubriques d'exploitation

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient selon la méthode CMUP.
Une dépréciation est constatée lorsque les produits sont devenus obsolètes et lorsque la commercialisation de ces produits est devenue improbable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les créances et dettes en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont couvertes par une provision. La recouvrabilité des créances commerciales est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Les coûts des engagements résultant de régimes de prestations de retraite à prestations définies, est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture.

Le montant des coûts, charges sociales de 47% inclus, sont inscrits en engagement hors bilan. Le montant au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué de la juste valeur d'éventuels actifs de régime.

Les hypothèses de calcul des indemnités de départ à la retraite en France, relevant d'un plan à prestations définies, sont les suivantes :

Effectifs pris en compte :		Tous
Taux d'actualisation :		3.95%
Taux de revalorisation des salaires		2.50%
Application d'une table de turnover :		Spécifique à chaque classe d'âge
Age de départ :	Cadres	Âge taux plein
	Non cadres	Âge taux plein

Application d'une table de mortalité spécifique à chaque classe d'âge : Table TH-TF 00-02 (INSEE 2019-2021).

Règles et méthodes comptables

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes	
	RSM
Honoraires afférents à la certification des comptes	15 500
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	
Total	15 500

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

- Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :
- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- **Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles**

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.
Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.

Règles et méthodes comptables

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2024.

- **Amendes et pénalités**

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, ne concernant pas un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.
Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2024.

- Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 1 260,00 euros correspondant à une prise en charge de formation par un organisme agréé.
Au 31 décembre 2025 les « transferts de charges » sont inscrits en produits d'exploitation, au poste « Autres produits ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS, BILAN ET RESULTAT

Faits marquants

FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice 2025, la société a mis en place un contrat d'affacturage portant sur tout ou partie de ses créances clients.

Dans ce cadre, les créances cédées sont transférées à un établissement financier, qui en assure le financement et, selon les termes du contrat, tout ou partie de la gestion et du risque d'impayé.

Cette opération a pour effet d'améliorer la trésorerie de la société par une mobilisation anticipée des créances clients. Les impacts comptables de ce dispositif sont présentés conformément aux règles en vigueur.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement significatif pouvant avoir une incidence sur les comptes présentés n'est à signaler.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 703		
Dont composants			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	176 369		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 060 320		166 276
Installations générales, agenc., aménag.	768 083		21 873
Matériel de transport	1 722		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	167 538		1 723
Immobilisations corporelles en cours	80 911		165 078
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 254 943**		**354 949**
Prêts et autres immobilisations financières	49 761		49 544
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**49 761**		**49 544**
TOTAL GENERAL	**4 399 407**		**404 493**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			94 703	
Constructions, installations générales, agenc.			176 369	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			3 226 596	
Installations générales, agencements divers			789 956	
Matériel de transport			1 722	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			169 261	
Immobilisations corporelles en cours	170 472		75 516	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**170 472**		**4 439 419**	
Prêts et autres immobilisations financières			99 305	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**99 305**	
TOTAL GENERAL	**170 472**		**4 633 427**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	35 634			35 634
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**35 634**			**35 634**
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	122 685	13 990		136 676
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 921 947	103 481		3 025 428
Installations générales, agenc. et aménag. divers	734 820	10 301		745 121
Matériel de transport	1 722			1 722
Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 033	7 448		144 481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 918 207**	**135 221**		**4 053 428**
TOTAL GENERAL	**3 953 841**	**135 221**		**4 089 062**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Précisions sur les stocks et en-cours

Stocks et en-cours

Postes	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Matières premières, approvisionnements	442 762	112 658	86 183	469 237
En-cours de production de biens	38 051		38 051	0
Produits intermédiaires et finis	121 327	1 059	11 216	111 170
Marchandises	0			0
Stocks bruts	**602 140**	**113 717**	**135 450**	**580 407**

Dépréciations des stocks et en-cours

Postes	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Matières premières, approvisionnements	0			0
En-cours de production de biens	0			0
Produits intermédiaires et finis	0			0
Marchandises	0			0
Stocks bruts	**0**	**0**	**0**	**0**

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour litiges	50 000			50 000
Provisions pour pertes de change		4 386		4 386
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**50 000**	**4 386**		**54 386**
Dépréciations comptes clients	29 501			29 501
DEPRECIATIONS	**29 501**			**29 501**
TOTAL GENERAL	**79 501**	**4 386**		**83 887**
Dotations et reprises financières		4 386		

Dettes et créances avec les sociétés du groupe

Exprimé en €

Dettes	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	205 900
Autres dettes	
TOTAL	**205 900**

Créances	Montant
Clients et comptes rattachés	1 942 165
Autres créances	142 659
TOTAL	**2 084 824**

Charges et Produits financiers avec les entreprises liées

Exprimé en €

Charges	Montant
Autres intérêts et charges assimilés	
TOTAL	

Produits	Montant
Autres intérêts et produits assimilés	14 700
TOTAL	**14 700**

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.
A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11° du Code du Commerce.

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	99 305	49 067	50 238
Clients douteux ou litigieux	30 706		30 706
Autres créances clients	3 006 962	3 006 962	
Personnel et comptes rattachés	13 804	13 804	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 403	102 403	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 607	1 607	
Etat, autres collectivités : créances diverses	22 354	22 354	
Groupe et associés	142 659	142 659	
Débiteurs divers	71 116	71 116	
Charges constatées d'avance	5 139	5 139	
TOTAL GENERAL	**3 496 056**	**3 415 112**	**80 944**

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	751 782	751 782		
Personnel et comptes rattachés	202 552	202 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 384	127 384		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 663	4 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 727	42 727		
Autres dettes	868 308	868 308		
TOTAL GENERAL	**1 997 416**	**1 997 416**		

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2025
CHARGES A PAYER		
4081000000	Fournisseurs fact non parven.	50 989
4282000000	Dettes provision. congés payés	74 130
4282100000	13ème mois et RTT et RC	4 685
4283000000	Autres dettes provisionnées	57 420
4386000000	Charges sociales sur CP	33 358
4386100000	Charges sociales sur 13/RTT/RC	2 108
4386200000	Charges sociales sur autres prov	11 889
4482000000	État - Produits à recevoir	-22 354
TOTAL CHARGES A PAYER		**212 225**
TOTAL GÉNÉRAL		**212 225**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
4860000000	Charges constatées d'avance	5 139
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**5 139**
TOTAL GÉNÉRAL		**5 139**

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 000			100,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	3 071 230
Distributions sur résultats antérieurs	1 700 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 371 230

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Résultat de l'exercice		1 344 593
SOLDE		**1 344 593**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	2 715 823

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 784 997	440 405	1 344 592
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
RESULTAT COMPTABLE	**1 784 997**	**440 405**	**1 344 592**

La société a opté pour le régime fiscal de groupe en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Elle est donc comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

Le montant de l'impôt figurant dans ses comptes est celui qu'elle aurait acquitté en l'abscence de cette option.
L'impôt est déclaré et acquitté par la société "tête de groupe" SAS MINOTAURE INVEST

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
MINOTAURE INVEST - ZI N°1 Est - 61300 St Ouen sur Iton	SAS	2 493 000	100,00 %

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	20	
TOTAL	**21**	

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	**128 694**
Indemnités de départ à la retraite	128 694
TOTAL	**128 694**

POLYSEM

Siège social : Rue Jean Moulin – 78120 Rambouillet
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RSM

RSM Paris
5-7, rue des Italiens
75009 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

POLYSEM

Siège social : Rue Jean Moulin - 78120 Rambouillet
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYSEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 8 969 100 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 juin 2026

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé par Cyrille Gabay
Le 16 juin 2026

Signed with Universign doc_8QI tx_wrOAOqIMZoQP

Cyrille GABAY

Associé

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 712		5 712	5 712
Fonds commercial	53 357		53 357	53 357
Autres immobilisations incorporelles	35 634	35 634		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	176 369	136 676	39 693	53 683
Instal. techniques, matériel et outillage indust.	3 226 596	3 025 428	201 167	138 373
Autres immobilisations corporelles	960 938	891 324	69 615	63 769
Immobilisations en cours, avances et acptes	75 516		75 516	80 911
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	99 305		99 305	49 761
ACTIF IMMOBILISE	**4 633 427**	**4 089 062**	**544 366**	**445 566**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	469 237		469 237	442 762
En-cours de production				38 051
Produits finis	111 170		111 170	121 327
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				13 858
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 037 669	29 501	3 008 168	3 023 222
Autres créances	353 944		353 944	72 342
Charges constatées d'avance	5 139		5 139	13 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	289 445		289 445	267 046
ACTIF CIRCULANT	**4 266 603**	**29 501**	**4 237 102**	**3 992 209**
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation	4 386		4 386	
TOTAL GENERAL	**8 904 417**	**4 118 562**	**4 785 855**	**4 437 775**

Bilan Passif

Rubriques			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 060	1 060
Report à nouveau			270 170	276 983
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			1 344 593	1 693 187
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**2 715 823**	**3 071 230**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			54 386	50 000
Provisions pour charges				
PROVISIONS			**54 386**	**50 000**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			18 230	11 465
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			751 782	528 042
Dettes fiscales et sociales			334 599	318 423
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			42 727	
Autres dettes			868 308	435 341
Produits constatés d'avance				
DETTES			**2 015 646**	**1 293 272**
Ecarts de conversion passif				23 274
TOTAL GENERAL			**4 785 855**	**4 437 775**

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises	237 061	121 848	358 909	378 722
Production vendue de biens	2 321 103	3 973 923	6 295 025	7 001 888
Production vendue de services	71 978	78 432	150 410	225 068
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 630 141**	**4 174 203**	**6 804 344**	**7 605 678**
Production stockée			-48 208	-267 501
Subventions d'exploitation				-930
Reprises sur sur amortissements et provisions				1 260
Autres produits			3 819	428
		PRODUITS D'EXPLOITATION	**6 759 955**	**7 338 935**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			342 225	316 344
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 472 022	1 393 285
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-26 475	91 635
Autres achats et charges externes			1 742 298	1 812 115
Impôts, taxes et versements assimilés			40 118	51 622
Salaires et traitements			862 792	863 460
Cotisations sociales			337 468	331 031
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			135 221	231 699
Autres charges			41 258	2 177
		CHARGES D'EXPLOITATION	**4 946 926**	**5 093 368**
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**1 813 029**	**2 245 567**
OPERATIONS EN COMMUN				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			14 700	12 100
Autres intérêts et produits assimilés			1 376	3 324
Reprises sur dépréciations				2 943
Différences positives de change			29 742	120 087
		PRODUITS FINANCIERS	**45 817**	**138 454**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			4 386	
Intérêts et charges assimilées			19 021	
Différences négatives de change			50 441	118 271
		CHARGES FINANCIERES	**73 848**	**118 271**
		RESULTAT FINANCIER	**-28 031**	**20 183**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 784 998**	**2 265 750**

Compte de résultat (suite)

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**106**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-106**
Impôts sur les bénéfices	440 405	572 458
TOTAL DES PRODUITS	**6 805 773**	**7 477 389**
TOTAL DES CHARGES	**5 461 180**	**5 784 202**
BENEFICE OU PERTE	**1 344 593**	**1 693 187**

ANNEXES

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont le total est de **4.785.854,57 euros** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des charges est de **5.461.179,56 euros** et le total des produits est de **6.805.772,54 euros**, dégage un résultat comptable bénéficiaire de **1.344.592,98 euros**.

L'exercice a une durée de **douze mois**, recouvrant une période du **1er janvier** au **31 décembre 2025.** Pour rappel, l'exercice antérieur a une durée de 12 mois.

Les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis par le président : SAS IMV TECHNOLOGIES, Société à Actions Simplifiée.

Règles et méthodes comptables

(en application du code commerce - articles L 123-13 et 14 et L 123-17)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général, en précisant que celui-ci correspond au règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Fonds de commerce :

Le fonds de commerce inscrit à l'actif du bilan a été apporté par les filiales fusionnées. Il est représentatif du savoir-faire et de la clientèle de la société.
Une dépréciation serait constituée dans l'éventualité où la rentabilité associée au fonds de commerce acquis ne justifierait pas sa valeur.

- Logiciels :

Les logiciels sont comptabilisés à l'actif pour leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée : 1 à 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

Construction – agencements et aménagements	10 ans
Installations spécifiques	10 ans
Matériel, outillage et agencement industriel	1 à 10 ans
Agencements et aménagements divers	1 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

Véhicules	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 20 ans
Mobilier	1 à 10 ans

Les dotations aux amortissements sont présentées dans les rubriques d'exploitation

Une dépréciation est, le cas échéant, constatée pour ajuster la valeur nette comptable à la valeur d'utilité.

STOCKS

Les stocks sont évalués au prix de revient selon la méthode CMUP.
Une dépréciation est constatée lorsque les produits sont devenus obsolètes et lorsque la commercialisation de ces produits est devenue improbable.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Les créances et dettes en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont couvertes par une provision. La recouvrabilité des créances commerciales est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charge lorsqu'ils sont dus.

Les coûts des engagements résultant de régimes de prestations de retraite à prestations définies, est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées avec des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture.

Le montant des coûts, charges sociales de 47% inclus, sont inscrits en engagement hors bilan. Le montant au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminué de la juste valeur d'éventuels actifs de régime.

Les hypothèses de calcul des indemnités de départ à la retraite en France, relevant d'un plan à prestations définies, sont les suivantes :

Effectifs pris en compte :		Tous
Taux d'actualisation :		3.95%
Taux de revalorisation des salaires		2.50%
Application d'une table de turnover :		Spécifique à chaque classe d'âge
Age de départ :	Cadres	Âge taux plein
	Non cadres	Âge taux plein

Application d'une table de mortalité spécifique à chaque classe d'âge : Table TH-TF 00-02 (INSEE 2019-2021).

Règles et méthodes comptables

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes	
	RSM
Honoraires afférents à la certification des comptes	15 500
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	
Total	15 500

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

- Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :
- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.
Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- **Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles**

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.
Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.

Règles et méthodes comptables

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2024.

- **Amendes et pénalités**

Au 31 décembre 2025, les amendes et pénalités, ne concernant pas un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation, au poste « Autres charges ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.
Au 31 décembre 2024, elles figurent en « Charges exceptionnelles ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2024.

- Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 1 260,00 euros correspondant à une prise en charge de formation par un organisme agréé.
Au 31 décembre 2025 les « transferts de charges » sont inscrits en produits d'exploitation, au poste « Autres produits ». Aucune opération de ce type n'a eu lieu en 2025.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS, BILAN ET RESULTAT

Faits marquants

FAITS MARQUANTS

Au cours de l'exercice 2025, la société a mis en place un contrat d'affacturage portant sur tout ou partie de ses créances clients.

Dans ce cadre, les créances cédées sont transférées à un établissement financier, qui en assure le financement et, selon les termes du contrat, tout ou partie de la gestion et du risque d'impayé.

Cette opération a pour effet d'améliorer la trésorerie de la société par une mobilisation anticipée des créances clients. Les impacts comptables de ce dispositif sont présentés conformément aux règles en vigueur.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun événement significatif pouvant avoir une incidence sur les comptes présentés n'est à signaler.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 703		
Dont composants			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	176 369		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	3 060 320		166 276
Installations générales, agenc., aménag.	768 083		21 873
Matériel de transport	1 722		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	167 538		1 723
Immobilisations corporelles en cours	80 911		165 078
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 254 943**		**354 949**
Prêts et autres immobilisations financières	49 761		49 544
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**49 761**		**49 544**
TOTAL GENERAL	**4 399 407**		**404 493**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			94 703	
Constructions, installations générales, agenc.			176 369	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			3 226 596	
Installations générales, agencements divers			789 956	
Matériel de transport			1 722	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			169 261	
Immobilisations corporelles en cours	170 472		75 516	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**170 472**		**4 439 419**	
Prêts et autres immobilisations financières			99 305	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**99 305**	
TOTAL GENERAL	**170 472**		**4 633 427**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	35 634			35 634
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**35 634**			**35 634**
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	122 685	13 990		136 676
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 921 947	103 481		3 025 428
Installations générales, agenc. et aménag. divers	734 820	10 301		745 121
Matériel de transport	1 722			1 722
Matériel de bureau et informatique, mobilier	137 033	7 448		144 481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 918 207**	**135 221**		**4 053 428**
TOTAL GENERAL	**3 953 841**	**135 221**		**4 089 062**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Précisions sur les stocks et en-cours

Stocks et en-cours

Postes	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Matières premières, approvisionnements	442 762	112 658	86 183	469 237
En-cours de production de biens	38 051		38 051	0
Produits intermédiaires et finis	121 327	1 059	11 216	111 170
Marchandises	0			0
Stocks bruts	**602 140**	**113 717**	**135 450**	**580 407**

Dépréciations des stocks et en-cours

Postes	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Matières premières, approvisionnements	0			0
En-cours de production de biens	0			0
Produits intermédiaires et finis	0			0
Marchandises	0			0
Stocks bruts	**0**	**0**	**0**	**0**

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour litiges	50 000			50 000
Provisions pour pertes de change		4 386		4 386
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**50 000**	**4 386**		**54 386**
Dépréciations comptes clients	29 501			29 501
DEPRECIATIONS	**29 501**			**29 501**
TOTAL GENERAL	**79 501**	**4 386**		**83 887**
Dotations et reprises financières		4 386		

Dettes et créances avec les sociétés du groupe

Exprimé en €

Dettes	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	205 900
Autres dettes	
TOTAL	205 900

Créances	Montant
Clients et comptes rattachés	1 942 165
Autres créances	142 659
TOTAL	2 084 824

Charges et Produits financiers avec les entreprises liées

Exprimé en €

Charges	Montant
Autres intérêts et charges assimilés	
TOTAL	

Produits	Montant
Autres intérêts et produits assimilés	14 700
TOTAL	14 700

Les transactions entre les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.
A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R. 123-198 11° du Code du Commerce.

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	99 305	49 067	50 238
Clients douteux ou litigieux	30 706		30 706
Autres créances clients	3 006 962	3 006 962	
Personnel et comptes rattachés	13 804	13 804	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	102 403	102 403	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 607	1 607	
Etat, autres collectivités : créances diverses	22 354	22 354	
Groupe et associés	142 659	142 659	
Débiteurs divers	71 116	71 116	
Charges constatées d'avance	5 139	5 139	
TOTAL GENERAL	**3 496 056**	**3 415 112**	**80 944**

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	751 782	751 782		
Personnel et comptes rattachés	202 552	202 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	127 384	127 384		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 663	4 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	42 727	42 727		
Autres dettes	868 308	868 308		
TOTAL GENERAL	**1 997 416**	**1 997 416**		

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2025
CHARGES A PAYER		
4081000000	Fournisseurs fact non parven.	50 989
4282000000	Dettes provision. congés payés	74 130
4282100000	13ème mois et RTT et RC	4 685
4283000000	Autres dettes provisionnées	57 420
4386000000	Charges sociales sur CP	33 358
4386100000	Charges sociales sur 13/RTT/RC	2 108
4386200000	Charges sociales sur autres prov	11 889
4482000000	État - Produits à recevoir	-22 354
TOTAL CHARGES A PAYER		**212 225**
TOTAL GÉNÉRAL		**212 225**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
4860000000	Charges constatées d'avance	5 139
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 139
TOTAL GÉNÉRAL		5 139

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	10 000			100,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	3 071 230
Distributions sur résultats antérieurs	1 700 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	1 371 230

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Résultat de l'exercice		1 344 593
SOLDE		**1 344 593**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	2 715 823

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 784 997	440 405	1 344 592
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
RESULTAT COMPTABLE	**1 784 997**	**440 405**	**1 344 592**

La société a opté pour le régime fiscal de groupe en application de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Elle est donc comprise dans un périmètre d'intégration fiscale.

Le montant de l'impôt figurant dans ses comptes est celui qu'elle aurait acquitté en l'abscence de cette option.
L'impôt est déclaré et acquitté par la société "tête de groupe" SAS MINOTAURE INVEST

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
MINOTAURE INVEST - ZI N°1 Est - 61300 St Ouen sur Iton	SAS	2 493 000	100,00 %

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	20	
TOTAL	21	

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pension	
Autres engagements donnés	**128 694**
Indemnités de départ à la retraite	128 694
TOTAL	128 694